

Après les élections législatives Emergence d'une transition démocratique ou alternance par le haut ?

Gema Martin Muñoz et Isaías Barreñada

*Les élections législatives marocaines qui ont eu lieu entre novembre et décembre 1997 dans le but de légitimer la réforme politique et le changement de gouvernement entrepris un an auparavant n'ont pas apporté à l'opposition le triomphe qu'elle espérait et n'ont donc pas permis de fonder l'alternance de gouvernement sur le verdict des urnes. Mais c'est au dirigeant socialiste qu'est revenue la charge de constituer un gouvernement de compromis et de réforme. **

Les élections directes à la Chambre des représentants (325 députés) ont eu lieu le 14 novembre 1997, sur la base du scrutin uninominal à la majorité relative, les candidatures indépendantes n'étant pas admises. Les partis de la *Koutla*, incapables de constituer des listes communes, se présentèrent chacun de leur côté. Le parti qui recueillit le plus de voix a été l'USFP (57 sièges), suivi de l'UC (50) et du RNI (46). L'*Istiqlal* n'a pas obtenu de bons résultats (32 sièges) et a perdu 500 000 voix par rapport aux élections municipales du 13 juin 1997, ce qui représente une défaite pour un parti qui a dû faire face à un congrès extraordinaire et freiner la progression de la tendance favorable au boycott.

* La version initiale de cet article et celles des trois suivants ont été préparées à la suite du séminaire «Réforme politique et élections au Maghreb» organisé par Gema Martin Muñoz à l'Institut universitaire Ortega y Gasset de Madrid les 12 et 13 décembre 1997.

Analyse des résultats

La *Koutla* et ses apparentés ont obtenu en tout 116 sièges (35,7%), alors que les partis du centre, de droite et les islamistes en ont enlevé 209, c'est-à-dire près des deux tiers de l'assemblée. A la surprise générale, les trois coalitions principales (*Koutla*, *Wifaq* et Centre¹) ont à peu près maintenu leur position respective, avec quelques réajustements internes. Les groupes qui avaient fait scission des deux partis de gauche ont obtenu des sièges et des résultats, soit presque aussi bons (FFD), soit meilleurs (PSD) que leur formation d'origine (c'est-à-dire le PPS et l'AODP respectivement).

Tableau 1: Résultats généraux des élections

Circonscriptions	325
% participation	58,30
Electeurs inscrits	12.790.631
Votants	7.456.996
Votes nuls	1.085.366
Votes valides	6.371.630

L'arrivée au Parlement, pour la première fois dans l'histoire politique du Maroc, de 9 députés islamistes a constitué la grande nouveauté de ces élections. S'ils avaient obtenu un seul siège supplémentaire, les islamistes auraient pu former leur propre groupe politique au Parlement. D'ailleurs, le parti revendiquait deux sièges de plus, l'un à Casablanca et l'autre à Fès. Le parti Réforme et Unité (*Al-Islah wal-Tawhid*), d'Abdelillah Benkiran, a ainsi réalisé ce qui était son objectif principal depuis plusieurs années, à savoir se faire une place sur l'échiquier politique. Les islamistes ont en effet obtenu une reconnaissance indirecte, grâce à la possibilité qui leur a été accordée de passer alliance avec un parti légal. Ceci a permis au régime marocain de contourner la question de la reconnaissance légale des islamistes en tant que force politique et d'accorder en même temps une certaine participation à cette nouvelle élite politique, appuyée par une forte base sociale. Cela lui a aussi permis d'isoler et de diviser le groupe islamiste *Al-'Adl wal-Ihsan* (Justice et Charité), dont une partie croissante des membres souhaitaient participer à l'ordre politique établi, alors que son chef, Abdel Salam Yassin, demeure un farouche opposant au régime. Réforme et Unité s'est donc allié au Mouvement Populaire Constitutionnel Démocratique, parti qui existe

depuis 1967, dirigé par Abdelkrim Khatib, nationaliste historique, inconditionnel du Palais, connu depuis des années pour ses activités dans le monde musulman. Il serait néanmoins trop optimiste de penser que le «dossier islamiste» est pour autant clos. L'entrée des islamistes au Parlement à doses homéopathiques est un phénomène positif en ce qu'il permet d'évacuer une certaine tension, mais cela ne suffit pas à résoudre les problèmes liés à la non-intégration d'une bonne partie du mouvement et, par conséquent, à sa capacité de mobilisation en tant que force extra-parlementaire.²

Après la tenue des élections directes, le processus électoral a été complété le 5 décembre 1997 par l'élection au suffrage indirect des 270 Conseillers de la Chambre Haute, dont les résultats minimisèrent ceux des élections directes. Les forces regroupées au sein de la *Koutla* ont obtenu 80 sièges (30%). Les deux tiers restant sont allés aux députés du Centre (90 sièges) et à ceux qui soutiennent le gouvernement. Le parti le plus plébiscité a été le RNI avec 16% des voix (46 sièges), suivi du MDS, de l'UC, de l'Istiqlal et du PND. L'USFP est arrivée en septième position à la Chambre Haute.

Des élections globalement honnêtes, mais une faible participation

Ces élections ont certes représenté un progrès, en termes de concertation et de dialogue, ainsi que de transparence et de neutralité de la part du gouvernement, grâce aux accords conclus avant les élections entre l'administration et les partis politiques. Cependant, la pratique consistant à «acheter» des voix eut un impact considérable et l'opposition s'est vue ainsi privée d'un certain nombre de voix.

Pour ce qui est de la participation, elle demeure faible (58%, c'est-à-dire 5 points au dessous des élections précédentes de 1993), ce qui révèle le peu de crédibilité, auprès de la population, de cet exercice politique depuis longtemps vidé de son sens dans la pratique. Ce phénomène a été par ailleurs accentué par le pourcentage élevé de bulletins nuls (14,5%), surtout en milieu urbain, ce qui ôte une bonne partie de sa légitimité à ce processus.

Du fait du découpage électoral établi par le ministère de l'Intérieur, les résultats des trois grands blocs (*Koutla*, *Wifaq* et Centre) qui regroupaient de façon quelque peu artificielle la plus grande partie des 17 forces politiques en lice, semblent plus ou moins équivalents. Dans la Chambre des représentants, l'USFP obtient le plus grand nombre de sièges, alors qu'à la Chambre Haute, c'est le RNI qui l'emporte avec 90 sièges ; le *Wifaq* en

compte 76, et la *Koutla* seulement 44. C'est ainsi que la droite et le soi-disant «centre» occupé par le RNI réussissent ensemble à obtenir la majorité (relative) au Parlement (Chambre des Représentants et Chambre Haute réunies). Si l'on additionne les résultats par parti pour les deux chambres, cela nous donne 88 députés pour le RNI, 78 pour l'UC, 73 pour l'USFP (auxquels il convient d'ajouter les 11 députés du syndicat apparenté), 67 pour le MP, 65 pour le MDS et 53 pour l'Istiqlal (plus 3 du syndicat apparenté). La déception et la confusion gagnèrent les rangs de l'opposition. Elle avait non seulement souffert de la pratique de «l'achat des électeurs», mais elle devait surtout prendre toute la mesure de cette défaite, en termes d'usure et de perte de confiance de la base, alors qu'elle avait misé sur une victoire plus large aux élections pour accéder au gouvernement et réaliser l'alternance, comme elle le proclamait depuis quatre ans. Le dirigeant de l'USFP, Abderrahman Youssoufi, décida, de ce fait, de s'auto-exiler symboliquement pendant deux ans, avant d'être appelé, finalement, à occuper le poste de Premier ministre.

Le nouveau Parlement bi-caméral, surdimensionné avec ses 595 membres, dont 45% élus au suffrage indirect, démontrait très clairement que la carte politique du pays n'avait pas beaucoup changé depuis 1993. Le «centre» et la droite continuent à être majoritaires dans les deux chambres et dans les mêmes proportions que dans le Parlement précédent, le nouveau Parlement étant encore plus fragmenté avec seize partis représentés auxquels il faut ajouter huit centrales syndicales. D'autre part, le fort taux d'abstention et le pourcentage élevé de bulletins nuls, aux élections municipales comme aux législatives, montrent de manière parlante que la population ne croit guère aux possibilités de changement que pourraient apporter des élections comme celles-ci. Ces considérations eurent un effet immédiat sur les formations de l'opposition, où la déception et la frustration donnèrent lieu à des critiques vis-à-vis du processus électoral. Certains groupes au sein de l'USFP (l'organisation des Jeunes et le courant syndical) et de l'*Istiqlal* souhaitaient dénoncer la fraude électorale et boycotter la participation au gouvernement. Ils optaient, en somme, pour prolonger encore leur rôle d'éternels opposants.

Une période de grande incertitude s'ouvrit pour l'opposition après les élections. Celle-ci était confrontée à un grave dilemme : soit revenir à des positions de rejet et de non-collaboration, soit relever un défi difficile qui impliquait inévitablement des coûts. Mais n'avait-elle pas accepté les

règles du jeu, fixées par le *Makhzen*, qui avaient abouti à cette situation ? Pouvait-elle se permettre de laisser passer la possibilité d'un changement politique au Maroc ? Serait-elle capable d'assumer les coûts d'une alternance qui ne trouve pas son fondement dans les résultats des élections ? Dans quelle mesure la transition s'en trouverait-elle conditionnée ? L'opposition allait-elle risquer de perpétuer une crise politique à moins d'un an du référendum sur le Sahara occidental ?

Après de vifs débats, le choix de la participation

Tout au long des mois de décembre 1997 et janvier 1998, on assista à de curieuses prises de position au sein des partis de la *Koutla*. Le débat à l'intérieur des partis donna lieu au départ à des déclarations de rupture, qui peu à peu cédèrent le pas à davantage de modération au niveau de la direction des principales formations politiques. A la mi-décembre, après l'intervention de personnalités proches du Palais (comme André Azoulay) et les contacts pris avec différents partis sociaux-démocrates étrangers, le bureau politique de l'USFP se déclarait prêt à participer au gouvernement³. Les autres partis de gauche, mis à part l'OADP, lui emboîtèrent le pas. De son côté, l'*Istiqlal*, après la tenue d'un congrès extraordinaire le 14 décembre 1997, décida de rénover la direction du parti et adopta, lors du congrès du 20 au 22 février 1998, une ligne modérée et pragmatique, ouverte à une collaboration avec le gouvernement.

En janvier 1998, dans une sorte de premier test de concertation, un socialiste accédait à la présidence de la Chambre Basse, avec le soutien des partis de *Koutla*, des islamistes et d'une partie du centre⁴. Malgré l'absence de majorité stable au Parlement, le roi confia, en février 1998, le soin de former le gouvernement à Abderrahman Youssoufi, dirigeant de l'USFP, le parti comptant le plus de sièges à la Chambre Basse. Celui-ci constitua, non sans difficultés, un gouvernement d'alternance, en mars 1998, composé de plus de 40 ministres, en majorité des socialistes, mais dont plusieurs membres avaient été désignés par le roi, et dont d'autres provenaient des autres partis de la *Koutla* et apparentés (*Istiqlal*, PPS, FFS, PSD), du RNI et du MNP. La composition du cabinet fut complexe et prit du temps. D'un côté, le Palais imposait certaines contraintes, en se réservant le droit d'attribuer certains portefeuilles, censés toucher à la souveraineté, d'autre part, l'arithmétique parlementaire impliquait un gouvernement de coalition, qui puisse compter au moins sur un soutien majoritaire à la Chambre Basse. Les négociations entre les partis politiques furent complexes, chacun essayant de faire

valoir sa propre importance, réelle ou symbolique, et ils eurent lieu, en secret, entre les dirigeants des différentes formations politiques⁵.

Un gouvernement de compromis

Le résultat fut un gouvernement hybride, composé de nombreux ministères, où certains garantissaient la continuité et représentaient le Makhzen, et d'autres symbolisaient le changement. On y trouvait sept partis qui se partageaient les différents portefeuilles, où certains secrétaires d'Etat n'appartenaient pas au même parti que leur ministre de tutelle. Par décision du Palais, certains ministères-clefs ne changèrent pas de mains : Affaires étrangères (Abdellatif Filali), Intérieur (Dris Basri), Justice (Omar Azziman) et Affaires religieuses (A. M'Daghri Alaoui). C'est le maintien de Dris Basri à son poste qui suscita le plus de polémique. Ministre de l'Intérieur depuis 1979, il avait été jusque-là vivement critiqué par l'opposition. Néanmoins, Basri, au cours des dernières années, avait eu pour rôle de piloter les réformes. Par conséquent, son maintien en fonction — allégé après le transfert de l'aménagement du territoire à un autre ministère — fut interprété comme une façon pour le Palais de «surveiller» l'alternance et de continuer à suivre le dossier sensible du Sahara.

L'USFP obtint 13 ministères, dont les plus importants sur le plan économique (Finances et Agriculture) et d'autres de nature sociale (Travail, Logement). Cependant, le principal parti de gouvernement ne contrôlait aucun des dossiers importants où de profondes réformes s'imposent (Administration, Justice, Education). L'*Istiqlal* obtint six portefeuilles importants sur le plan économique (dont l'Energie, les Travaux Publics, la Planification et les Privatisations), un ministère «social» (la Santé) et un autre politique (communication). Le RNI, sorti renforcé des élections, (troisième force politique au Parlement et deuxième aux élections municipales) s'imposait, de par son poids et son orientation libérale, comme un élément indispensable à tout gouvernement de coalition. Après de nombreuses candidatures et changements, il finit par obtenir 6 ministères. Cependant les militants du parti critiquèrent par la suite leur dirigeant, Ahmed Osman, coupable selon eux de ne pas avoir su faire valoir le poids réel du RNI et de s'être contenté de ministères de moindre importance. Le PPS obtint trois postes, dont un important, celui de l'Education, le MNP également trois, le FFD deux et le PSD un, d'importance secondaire.

En résumé, on peut dire que les ministères de nature économique ou sociale furent répartis entre l'USFP et ses alliés, selon leur poids et leur

capacité de négociation, alors que les domaines de la sécurité, les relations extérieures et la question du Sahara demeuraient aux mains de ministres dépendant du Souverain. Il ne s'agissait ni d'un gouvernement de continuité, ni d'un gouvernement de rupture, mais plutôt d'un accord sur un changement d'équipe, fruit d'un savant dosage où il sera sans doute difficile de conserver l'équilibre des forces.

Le nouveau cabinet réunissait donc en son sein des hommes de parti et des techniciens (par exemple, il y avait, parmi les ministres socialistes, à la fois des « poids lourds » de l'USFP et des techniciens, dont les militants du parti se demandaient à quel point ils étaient véritablement proches de leur organisation). L'origine sociale et géographique de ses membres était similaire à celle des gouvernements antérieurs, et même si l'on constatait un rajeunissement de certains de ses membres, il ne comptait que deux femmes⁶. Le nouveau gouvernement entra en fonction dans un climat relativement favorable, dans la mesure où les indicateurs macro-économiques étaient prometteurs : relatif contrôle de l'inflation, baisse du déficit budgétaire, augmentation des revenus provenant des exportations et des réserves en devises, meilleur contrôle de la dette extérieure, etc. mais, bien sûr, dans un contexte global marqué par la crise structurelle que traverse le pays. Cependant, sa mission était loin d'être simple.

L'investiture du nouveau gouvernement devant le Parlement eut lieu le 16 avril 1998⁷. Ce qui ressortait le plus du programme du gouvernement était le chapitre économique, organisé autour de deux axes principaux : la diversification et la modernisation de la production, et un pacte national pour l'emploi. Dans le domaine social, la priorité était donnée à la lutte contre la pauvreté, à l'extension de la couverture sociale et à l'accès au logement pour les plus défavorisés. Pour ce qui était de l'Etat, la réforme et la décentralisation de l'administration, la réforme de la justice et la moralisation de la vie publique figuraient parmi les objectifs principaux, ainsi que la question du Sahara qui devait être définitivement réglée. Ce qui s'avérait particulièrement difficile pour les socialistes, c'était de réussir à concilier rigueur budgétaire et mesures sociales, surtout au moment où les organismes financiers internationaux mettaient l'accent sur la nécessité de la modération salariale.

Confiance du patronat, soutien critique des syndicats

Que ce soit par lassitude, par méfiance ou par manque de perspectives, la nomination du nouveau gouvernement, quoi qu'il en soit, ne suscita

pas l'enthousiasme de la rue. Les agents économiques et sociaux exprimèrent, eux, clairement leur position. La confédération patronale, la CGEM (Confédération générale des entrepreneurs marocains) fut l'une des premières à exprimer sa confiance et à soutenir le nouveau gouvernement⁸. Sachant que l'alternance était bien accueillie à l'étranger, le patronat espérait que le climat de confiance ainsi créé serait un bon stimulant pour l'activité des entreprises et que le gouvernement moderniserait rapidement le cadre juridique (notamment les lois de la concurrence, de la propriété intellectuelle, les douanes et le code du travail)⁹. Dans la mesure où l'USFP prônait depuis longtemps déjà des mesures en faveur des investissements nationaux et étrangers, et de l'initiative privée, le patronat espérait que le gouvernement lancerait des réformes en profondeur et prendrait des mesures pour contenir le mécontentement social qui pourrait déstabiliser le pays. Cela dit, les chefs d'entreprise étaient en même temps conscients qu'il y aurait de nombreux points de désaccord avec le gouvernement, notamment sur l'assouplissement du marché de l'emploi et la réduction des charges sociales des entreprises, réclamées depuis longtemps.

La position des principaux syndicats fut loin d'être aussi conciliante. Les centrales proches des partis au pouvoir (le CDT et l'UGTM) comme le syndicat historique, l'UMT, souhaitaient que le nouveau gouvernement soit plus favorable que ses prédécesseurs au dialogue social, tout en sachant que la nouvelle équipe était nettement de tendance néo-libérale. Il est clair que la nouvelle situation devait permettre une plus grande concertation entre les partenaires sociaux et le gouvernement, même si les syndicats se sont empressés de réaffirmer leur indépendance et leur intention de continuer à présenter leurs revendications (revalorisation des salaires, généralisation de la couverture sociale, logements sociaux)¹⁰. En somme, ils firent savoir qu'ils ne donnaient pas un chèque en blanc au gouvernement et qu'ils tenaient à jouer leur rôle de contre-pouvoir. C'est ce qui explique l'attitude critique de tous les syndicats sur le programme du gouvernement, notamment l'absence de mesures sociales concrètes. Parmi les partis politiques, il faut souligner les nombreuses déclarations de soutien faites par les islamistes sous étiquette MPCD, affirmant leur confiance envers le nouveau gouvernement dont ils ne doutaient pas qu'il saurait mettre en oeuvre des réformes de grande envergure dans le pays¹¹.

Les soutiens de la communauté internationale ont été particulièrement importants, étant donné l'appui dont a bénéficié à l'étranger le processus de réformes marocain: tous les partis socialistes européens, ainsi que

plusieurs gouvernements ont exprimé leur confiance à l'unanimité, quant au succès des réformes¹². Le gouvernement marocain pour sa part s'est montré très actif en matière de politique extérieure, surtout vis-à-vis de l'Europe (et plus particulièrement de l'Espagne et de la France), ce qui s'est traduit par un grand va-et-vient de délégations ministérielles et parlementaires¹³. Après quelques mois d'exercice des responsabilités par le nouveau gouvernement d'alternance, on n'a pas suffisamment de recul pour pouvoir évaluer cette expérience singulière dans l'histoire politique du Maroc ; on peut à peine relever quelques mesures, dont on ne sait pas encore si elles deviendront de véritables lignes d'action au fil de la législature ou si elles ne seront que des épisodes éphémères.

En accord parfait avec les orientations données par le roi Hassan II¹⁴, le gouvernement d'alternance commença par prendre des mesures symboliques (déclaration publique de revenus des hauts fonctionnaires, décret qui oblige ces derniers à abandonner leurs activités professionnelles privées), dans le but de créer l'image d'un engagement en faveur de la moralisation de la vie publique¹⁵. Cependant, le premier grand débat politique, à savoir le montage et l'approbation du Budget annuel par le Parlement, a montré l'ampleur des difficultés à surmonter à l'avenir.

En premier lieu, l'élaboration du projet de loi de finances 1998-99 connut plusieurs retards, puisqu'elle fut présentée à la Chambre en août, alors qu'elle aurait déjà dû être opérationnelle fin juillet. Son passage devant le Parlement constituait une des premières épreuves du nouveau système bi-caméral. Or le projet de loi fut approuvé sans problème par la première Chambre, mais bloqué par la seconde, qui mit deux mois avant de l'adopter, alors qu'il s'agissait d'un budget de transition très libéral sur le plan économique (austérité dans l'administration, blocage des impôts, amnistie fiscale pour les impayés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale)¹⁶ avec quelques concessions sur le plan social en matière d'emploi. Il faut souligner, dans ce budget, la création d'un Fonds de Développement Social, destiné à accompagner les mesures et la politique d'austérité, et grâce auquel seront mis en place différents programmes permettant de pallier les lacunes des prestations sociales. Comme dans d'autres pays, la gestion de ce fonds devrait se faire de façon autonome, en concertation avec les partenaires sociaux, et son succès dépendra de la mobilisation de la population¹⁷.

La réforme de l'administration, la question des droits de l'homme

Un certain nombre de changements furent apportés à l'appareil d'Etat, avec l'approbation du roi Hassan II. Plusieurs hauts fonctionnaires furent simplement démis de leurs fonctions, ce qui fit apparaître des résistances dans l'administration régionale. Mais c'est dans un domaine particulièrement sensible pour la gauche, celui des droits de l'homme que le gouvernement connut un revers grave, alors qu'il lui avait donné, dès le départ, une importance toute particulière. En juillet, après plusieurs années d'attente, la Cour suprême se déclara incompétente sur la question de la révision de l'ordre d'expulsion du pays d'Abraham Serfaty. Ce qui renvoyait la balle dans le camp du gouvernement, qui s'était déclaré déterminé à résoudre la question et devra donc le faire par un acte politique — ce qui, à la date d'aujourd'hui, ne s'est pas encore produit¹⁸.

En effet, le gouvernement de Youssoufi ne détient pas tous les leviers de la gestion de l'Etat et il risque de se trouver confronté à un moment ou à un autre à des forces économiques ou liées à l'appareil de sécurité, qui se situent hors de son contrôle et peuvent entraver son action politique. D'autre part, Youssoufi doit légitimer l'alternance par des résultats positifs dans des domaines difficiles, tels que l'économie et les affaires sociales. Et, de plus, le succès de ses réformes va dépendre également de la mise en sourdine des critiques émanant des rangs de son propre parti.

La «nouvelle opposition» a également une grande responsabilité, car elle doit créer les structures d'une réelle opposition au sein des institutions. Ces partis ont en effet été pendant longtemps placés sous le parapluie du *Makhzen* et doivent aujourd'hui se transformer et se faire, de manière transparente, l'expression d'intérêts concrets. La première expérience, lors du débat sur le budget au Parlement, a montré que l'apprentissage, à la fois pour le gouvernement et pour l'opposition, prendra un certain temps.

L'hétérogénéité de ce gouvernement de coalition peut également donner lieu à des frictions entre les partenaires. L'*Istiqlal*, désireux de jouer un plus grand rôle, a été le premier à faire sentir sa capacité de pression, de l'intérieur. Il ne s'est pas mis en avant dans la prise de décisions gouvernementales et apporte «un soutien critique» au gouvernement où il compte six ministres, mais il a reproché à ce dernier d'avoir fait trop de concessions à l'opposition sur le budget, qui en devint trop libéral à leurs yeux.

C'est ainsi que les concessions faites pour permettre un consensus peuvent avoir un coût, au niveau interne, pour certains partis du gouvernement, et tout particulièrement pour l'USFP. La réunion du Comité

Central de l'USFP des 12 et 13 septembre 1998 fut, par exemple, l'occasion de violents reproches faits à la direction du parti et à Youssoufi lui-même par différents secteurs (la jeunesse, les syndicalistes, les cadres historiques) qui demandaient un plus grand respect des mécanismes de prise de décision du parti, ainsi que la nécessité de séparer clairement les affaires du parti de celles du gouvernement¹⁹, ce qui laisse présager, à l'avenir, de nombreuses controverses au sein de l'USFP.

Un dialogue social difficile

Autre front potentiel de conflit, celui du dialogue social qui constitue une priorité du gouvernement. Les restructurations et les réformes laissent prévoir des conflits sociaux, d'autant plus que la réforme du Code de travail est à nouveau à l'ordre du jour. Cela touche non seulement à une des questions fondamentales de la modernisation des relations de travail, mais c'est également une revendication des entreprises qui veulent une plus grande souplesse du marché de travail.

Les premières tensions graves sont venues de l'UMT (Union marocaine du travail) qui a formulé une critique impitoyable de l'amnistie fiscale des entreprises, alors que la CDT (Confédération démocratique du travail) essayait de donner une image favorable à la concertation²⁰. De manière générale, pour les socialistes copilotes de l'alternance, cette législature de «cohabitation» avec le *Makhzen* devrait être une période de transition obligée, pendant laquelle le Palais va peu à peu «donner du lest» et transférer par étapes les compétences du «domaine réservé» au nouveau gouvernement. Il doit d'autre part réussir à inspirer suffisamment confiance à la population pour que les réformes de fond qui s'imposent puissent être entreprises pendant la prochaine législature. Pour dire les choses autrement, il s'agit de savoir si la cohabitation est provisoire, et si cette «alternance octroyée par le haut», dans un contexte économique particulièrement difficile, ne vise qu'à renforcer une simple libéralisation du régime, de manière à permettre sa survie, sans toucher à sa nature actuelle ou s'il s'agit véritablement du début d'une transition vers la démocratie.

Gema Martin Muñoz est professeur de sociologie du monde arabe et islamique à l'Université Autónoma de Madrid.

Isaías Barreñada est chercheur au département d'études sur l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient de l'Institut universitaire Ortega y Gasset de Madrid.

Notes :

1. La Koutla regroupe les principaux partis d'opposition (l'USFP, le PPS et l'OADP, de gauche et l'Istiqlal). Les partis traditionnellement proches du gouvernement se répartissent entre le Wifaq (Entente) et le Centre (que le RNI souhaite accaparer).
2. Voir l'article de Mohammed Tozy, *infra*.
3. La Vie Economique, 15 et 26 déc. 1997.
4. Maroc-Hebdo International, 10-16 janvier 1998.
5. Les accords conclus furent par la suite critiqués au sein des partis, dans la mesure où justement les négociations n'avaient été menées que par un petit nombre de dirigeants (mauvaise ou insuffisante répartition des portefeuilles, etc....).
6. Si l'on compare l'âge des ministres du gouvernement d'alternance à celui de ceux qui se sont succédés au gouvernement entre 1992 et 1995, on constate qu'il y a trois fois plus de ministres de moins de 50 ans. Voir Amina El Messaoudi (1996): «Le profil du ministre marocain au début des années 1990», *The Maghreb Review*, 21:1-2, pp. 77-94. Néanmoins, alors que le gouvernement de transition du mois d'août 1997 comptait quatre femmes secrétaires d'Etat, le gouvernement d'alternance n'en retenait plus que deux : Aïcha Belarbi (Secrétaire d'Etat à la Coopération) et N. Chekruni (Secrétaire d'Etat aux Handicapés).
7. Les orientations royales concernant la nouvelle étape ont été expliqués dans *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, 27 mars 1998 et le programme du gouvernement dans *Libération*, 18-19 avril 1998.
8. Maroc-Hebdo International, 6-12 février 1998 ; *La Vie Economique* , 13-20 février 1998 ; *L'Economiste*, 19 février 1998 ; *Arabies*, 12 février 1998.
9. Il faut souligner que, dans le domaine économique, l'équipe du gouvernement est constituée de jeunes économistes, peu liés à l'appareil des partis, venus du monde de l'entreprise et/ou de l'université. De plus, deux ministres sont d'anciens chefs d'entreprise : Rachid Filali (Istiqlal), ministre du Secteur Public et des Privatisations, et Alami Tazi (RNI), responsable de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat. C'est, sans nul doute, la CDT qui se voit confrontée au plus grand défi, car elle a des liens historiques avec l'USFP et est en même temps la plus grande centrale syndicale du pays. Les dirigeants ont exprimé ouvertement leur distance vis-à-vis d'espérances démesurées, et ont déclaré avoir comme référence à la fois l'expérience espagnole des années 80 et l'expérience française plus récente.
10. La Gazette du Maroc, 15-21 juillet 1998.
11. *L'Economiste*, 12 février 1998.
12. Cette activité sur la scène internationale a porté surtout sur la recherche d'investissements étrangers et sur l'allègement de la dette extérieure. Mi 1998, la dette extérieure marocaine s'élevait à 19 milliards de dollars et le service de la dette représentait 3,5 milliards, c'est à dire 32% du budget 1998-1999. Même si la conjoncture internationale n'est pas favorable, le Maroc a demandé la reconversion de sa dette.
13. Dans son discours du 3 mars, le roi Hassan II donna ses orientations au nouveau gouvernement: aborder la question de la dette extérieure, la croissance économique, les réformes, le déficit social...

14. Libération, 12 et 13-14 juin 1998.

15. *Le budget 1998-1999 comprenait une large amnistie fiscale pour les chefs d'entreprises sous la forme de l'annulation des dettes de plusieurs dizaines de millions d'entreprises vis-à-vis de la Sécurité Sociale de 1969 à 1994. L'intention de cette mesure, réclamée par le patronat, était de favoriser la remise à jour des entreprises, d'encourager la transparence et de renforcer les nouvelles procédures fiscales ainsi que les contrôles.*

16. Libération, 9 et 16 sept. 1998 ; Maroc-Hebdo International, 12-18 sept. 1998.

17. *Après la déclaration de la Cour, le retour d'Abraham Serfati n'est envisageable que grâce à une révocation de l'ordre d'expulsion déclarée par le ministre de l'Intérieur, ou par le Premier ministre, ou par grâce du Roi.*

18. Maroc-Hebdo International, 19-25 sept. 1998.

19. *L'UMT, syndicat historique du Maroc, qui jouit toujours d'une bonne implantation dans certains secteurs, a trouvé dans la nouvelle situation politique de l'alternance un contexte lui permettant de faire la preuve de son indépendance vis-à-vis des partis politiques. La radicalisation lui donne la possibilité d'attirer les mécontents.*

